

COVID-19 : comment gérer la situation ?



- Aides, soutiens gouvernementaux, reports de paiements de charge, soutien de BpiFrance,... Tout ce dont vous avez besoin dans le document <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/Coronavirus-MINEFI-10032020.pdf>

- Invocation de la Force Majeure :

A l'heure actuelle, seules les entreprises intervenant sur les marchés publics peuvent actuellement l'invoquer complètement ; le ministère de l'Economie demande de son côté aux clients de la bienveillance à l'égard de leurs fournisseurs. En cas de problème à fournir une prestation, chaque contrat doit donc faire l'objet d'une négociation spécifique avec chaque client, qui doivent eux-mêmes être tout aussi ennuyés que vous.

Il reste des exceptions comme les interventions en pays étrangers, l'exemple le plus marquant actuellement étant les USA qui ont décidé de fermer leurs frontières aux Européens.

- Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) :

Il doit être tenu à jour selon les dispositifs du Décret 2001-1016, car le risque d'une crise sanitaire a pu être occulté. Un mail spécifique et très détaillé sur le DUER a été adressé par Fabrice Chevalyre à tous les adhérents le 17 mars 2020. Si vous souhaitez le recevoir de nouveau, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de valerie.querin@amics.fr

- En cas de déploiement d'un Plan de Prévention des Risques :

Il est bon de vérifier que la réduction des nombres de voyages a bien été prise en compte, les voyages vers les pays à risques politiques sont généralement bien pris en compte, tout comme la prévention autour des personnels itinérants (commerciaux, livreurs, techniciens de maintenance et SAV).

- Vérifier qu'un protocole de réponse aux demandes clients est disponible :

Votre réponse reprendra le plan de continuité / mise en sécurité que vous avez mis en place au sein de votre entreprise (produits, machines, gestion du personnel, communication en cas de déclaration d'un malade)

Votre Syndicat Professionnel se propose de vous contacter afin de vous aider à traverser cette période difficile et répondre à vos interrogations. Vous recevrez très prochainement une information en ce sens.

Bien cordialement

Fabrice CHEVALEYRE 06 19 22 04 36